

France: Services de réparation et d'entretien Maintenance en Conditions Opérationnelles (MCO) des groupes de conditionnements carburants et des enceintes climatiques de DGA Essais propulseurs à Saclay (91) et prestations et fournitures associées.

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: DGA/DOMN/S2A

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Défense

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Maintenance en Conditions Opérationnelles (MCO) des groupes de conditionnements carburants et des enceintes climatiques de DGA Essais propulseurs à Saclay (91) et prestations et fournitures associées.

Description: Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 02/11/2026 à 11h00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC.

Le présent projet de marché est un marché de défense et de sécurité. Il est soumis à la procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L2324-1, L2324-3, R2324-1, R2324-3, R2361-1, R2361-8 à R2361-12 du Code de la commande publique (CCP). En application des articles L2325-1 1°, R2362-1 à R2362-8 du CCP, il s'agit d'un accord-cadre donnant lieu à la passation de marchés subséquents et de bons de commandes.

L'accord-cadre est mono attributaire. Sa période de validité est de 6 ans. Le montant maximum indiqué en rubriques 2 et 5 ci-après est en hors-tax.

La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner. L'accord-cadre prévoit des prestations suivantes : Prestations sous forme de forfait annuel de maintenance par bons de commande. Prestations et fournitures hors forfait annuel de maintenance par bons de commande et marchés subséquents.

Les candidats doivent préciser s'ils se présentent seuls ou en groupement.

Il est interdit aux candidats de présenter pour l'AC, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements et en qualité de membres de plusieurs groupements.

La composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre.

De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent. Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.

Pour reproduire les conditions de pression et de température nécessaires aux essais, DGA Essais propulseurs dispose d'installations de conditionnement d'air et de bancs d'essais. Les bancs, dans lesquels sont placés les

spécimens à tester, sont reliés par un ensemble d'équipements constituant le réseau d'atmosphérisation (tuyauteries, vannes, fours, réfrigérants, sécheurs, ...) à des moyens d'alimentation et d'extraction d'air permettant de simuler les conditions d'un vol du spécimen. L'opération se positionne dans le cadre des contrôles réglementaires et de la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des équipements de DGA Essais propulseurs permettant de conditionner en température les carburants utilisés dans les bancs d'essais et conditionner en température les différents composants et moteurs utilisés lors des essais à DGA Essais propulseurs. L'objectif de l'opération est de maintenir en conditions opérationnelles chaque équipement en assurant sa maintenance préventive, ses contrôles réglementaires avec, le cas échéant, sa mise à niveau vis-à-vis de la réglementation et sa réparation en cas de panne.

Identifiant de la procédure: e0226b63-90fd-4110-8aba-4582e50a9119

Identifiant interne: DA_00005946

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1 Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Division achats - Ile de France/Normandie 10 rue Jean Rostand - Saclay

Ville: Saclay

Code postal: 91400

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 700 000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 700 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: 1) Protection des données à caractère personnel :

Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr

2) Compléments d'informations:

La durée du projet de marché indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif.

Le présent avis ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessible sur PLACE

(www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre.

3) Modalités de transmission des plis : Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en

rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document « Modalités de transmission des plis » disponibles sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite mentionnée en 5.1.12 ne sera pris en considération.

La transmission électronique des candidatures et des offres est autorisée. Les plis peuvent être transmis soit par voie électronique via la plateforme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr), soit sur support physique (support papier ou électronique type clé USB) à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse figurant en rubrique 8.1 précitée, en cas d'envoi du pli par voie électronique.

En cas de dépôt de plis à l'adresse précitée, il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin. Les plis devront être transmis de façon à garantir leur confidentialité.

4) Contraintes liées à la sécurité de l'information / à la protection du secret prévue pour le projet de marché:

Les prestations dues au titre du présent projet accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site. Cf. « Conditions de la procédure » en rubrique 5.1.12 ci-après. Tout personnel d'un opérateur économique ne répondant pas aux obligations liées aux modalités d'accès, nécessaires à l'exécution du marché sur un site du ministère des Armées, sera rejeté. Ces obligations varient en fonction du type de catégorie d'emprise concernée (cf. IGI 1300 sur la protection du secret de la défense nationale).

5) Signature des documents:

Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf « Modalités de transmission

des plis précité en rubrique 2.1.4 »). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures. La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubriques 5.1.9, est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.

6) Informations diverses:

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants ou sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux: En plus du motif d'exclusion "Violation des obligations établies en vertu de motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants sont aussi applicables :

Biens administrés par un liquidateur/Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/Etat de cessation d'activités/Faillite/Fiabilité insuffisante pour exclure les risques pour la sécurité du pays/Fraude/Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense/Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Participation à une organisation criminelle/Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle/Violation de l'obligation relative au paiement des cotisations de sécurité sociale/Violation de l'obligation relative au paiement des impôts.

Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 17 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site "<https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>" sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5 Lot

5.1 Lot: LOT-0001

Titre: Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) des groupes de conditionnements carburants et des enceintes climatiques de DGA Essais propulseurs à Saclay (91) et prestations et fournitures associées.

Description: Cf rubrique 2.1 "Procédure -Description " ci-avant.

Identifiant interne: DA_00005946

5.1.1 Objet

Nature principale du marché: Services

Nature complémentaire du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 10 rue Jean Rostand
Ville: Saclay
Code postal: 91400
Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)
Pays: France
Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 15/04/2027
Date de fin de durée: 15/04/2033

5.1.4 Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA: 1 700 000 Euro
Valeur maximale de l'accord-cadre: 1 700 000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.
Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Exigence dans l'offre
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: Autre

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Fournir une déclaration concernant le chiffre d'affaire annuel global du candidat (ou du groupement) et la part de ce chiffre d'affaires concernant les fournitures, prestations et travaux faisant l'objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2).

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Capacité technique et/ou professionnelle : Pour démontrer ses capacités le potentiel candidat devra démontrer ses moyens par la production des preuves suivantes : 1.Compétence en installations frigorifiques : Le candidat justifiera de sa maîtrise technique en fournissant : -2 attestations de réalisations antérieures similaires (avec mention de la nature des fluides et de la quantité traitée) réalisées au cours des 3 dernières années. -la copie des attestations de compétences réglementaires en vigueur (Certifications F-gaz de niveau adapté, certification QualiClimaFroid ou habilitations équivalentes) détenues par les techniciens de l'entreprise. 2.Compétence en réglementation des Équipements Sous Pression (DSP) : Le candidat démontrera sa capacité à appliquer les codes techniques (CODAP, CODETI, CODRES, etc.) en fournissant : -la description de sa méthodologie interne d'analyse et de calcul en lien avec les prescriptions techniques applicables. -la preuve de la qualification de ses ingénieurs ou bureaux d'études partenaires via un tableau détaillant les compétences détenues par chaque personnel (titres de compétence, formations spécifiques aux codes techniques mentionnés). -un modèle de rapport d'étude illustrant l'application de ces codes. 3.Compétences de l'entreprise : Le candidat démontre : -au travers de références antérieures à l'appui, une démonstration de sa capacité à mettre en place une organisation, des méthodes et des moyens associés (en propre ou avec le concours de cotraitant(s) ou sous-traitant(s)) pour travailler en sous-section 4 (article R4412.144) du code du travail en matière d'amiante. -la copie de son habilitation préfectorale pour les fluides

frigorigènes. -sa capacité à travailler en atmosphère explosive : l'habilitation ATEX niveau 0. De plus, la présence d'amiante est certaine sur le réseau. Il est donc nécessaire de prendre en compte des exigences particulières pour le respect de la réglementation en matière d'amiante. En résumé, pour ce type de contrat le titulaire doit prouver qu'il dispose de la capacité à satisfaire un éventail de compétences dans divers domaines tels que : - Intervention sur installations et réseaux hydrauliques et frigorigène possédant l'habilitation préfectorale pour les fluides frigorigènes ; - Réalisation des prestations selon le CODAP, CODETI, CODRES et DESP (arrêté du 20 novembre 2017 relatif au suivi en service des équipements sous pression et des récipients à pression simples) ; - Intervention en présence de peinture au plomb ; - Intervention en atmosphère ATEX, niveau 0, 1 et 2 ; - Intervention en sous-section 4, (article R4412.144) du code du travail en matière d'amiante.

En cas de groupement, chaque membre du groupement apportera les documents attendus et/ ou les preuves des compétences attendues qu'il possède en lien avec les capacités détenues.

Le candidat (ou le groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen leur(s) capacité(s) ou compétence(s) dans chacun des domaines précités, sera éliminé.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (sous-traitants) pour justifier de ses capacités techniques, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Situation propre – DC1 DC2 :

Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés et signés pour le DC1 dans leur dernière version et accessibles sur le site: <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels-pour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis> (pour chaque candidat ou membre d'un groupement). En cas de candidature groupée, il est toutefois recommandé de ne renseigner qu'un seul formulaire DC1 par groupement qui devra être signé par chaque cotraitant ou par le seul mandataire du groupement habilité à cet effet par chaque cotraitant. La preuve du mandat doit être fournie. Un DC2 est fourni par cotraitant en cas de groupement.

Critère: Inscription à un registre du commerce

Description du critère de sélection: 1) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat français :

Le numéro unique d'identification (SIREN).

2) Situation propre – nationalité et aptitude professionnelle du candidat non français :

Tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription. b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel. c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents

remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante: www.marches-public.gouv.fr

Canal de communication ad hoc:

Nom: PLACE (Plateforme des achats de l'Etat)

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 02/11/2026 11:00 +01:00

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les prestations du projet de marché sont susceptibles de nécessiter l'accès à des catégories d'emprise suivantes : zone protégée, point d'importance vitale, zone nucléaire d'accès réglementé, zone réservée, terrain militaire clos ou zone à régime restrictif. Le code de la défense, l'Instruction générale interministérielle 1300, l'Instruction ministérielle 900, le code pénal et les réglementations spécifiques ainsi que le plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête préalable permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Facturation électronique: Requise

Arrangement financier: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-12 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Le type et la forme de prix des prestations seront précisés dans le cahier des charges. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et D2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA) Le Vendôme III - 11, rue du Rempart - 93 196 Noisy Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 99

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et recours

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le Tribunal administratif chargé des recours est : Tribunal administratif de Versailles 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles.

L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité.

Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente et un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn et Garonne, n°358994).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: DGA/DOMN/S2A

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: DGA/DOMN/S2A

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: DGA/DOMN/S2A

Organisation qui traite les offres: DGA/DOMN/S2A

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: DGA/DOMN/S2A

Département: DA IdFN

Adresse postale: Division achats - Ile de France/Normandie 10 rue Jean Rostand - Saclay

Ville: SACLAY

Code postal: 91400

Subdivision pays (NUTS): Essonne (FR104)

Pays: France

Point de contact: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Adresse électronique: dga-s2a-idfn.achats.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone: 0000000000

Adresse internet: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

Informations relatives à l'avis

<https://ted.europa.eu/TED>

Identifiant/version de l'avis: d28d344b-bef6-42ce-94e8-6df91f641366 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 24/09/2026 14:33 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français